



## Procès-Verbal COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS

---

Réunion du Jeudi 2 Juin 2022

**ATTENTION :** Le Document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs de la LAuRAFoot. Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision qui est notifiée par courrier recommandé.

-----

ENTENTE CREST- AOUSTE (R2), FC BOURGOIN-JALLIEU (N3), CHAMBERY SAVOIE FOOT (N3), AIN SUD FOOT (N3), FC LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER (N3), FC ESPALY (R1), FC VAULX en VELIN (N3), HAUTS LYONNAIS (N3), VELAY FC (N3), FC LYON (R1), AIX LES BAINS FC (R1), BLAVOZY US (R1), O. SALAISE-RHODIA (R1), AC SEYSSINET (R1), US FEURS (R1), FCO FIRMINY INSERSPORT (R1), O. DE VALENCE (R1), SAINT-CHAMOND FOOT (R2), CHASSIEU-DECINES FC (R1), FC d'ECHIROLLES (R1), A.S.MISERIEUX-TREVOUX (R1), VENISSIEUX FC (R1),

---

**DECISION : Accepte le budget en l'état.**

-----